

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

51200 Épernay

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

E₁ sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

E₁ sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

E₁ sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ

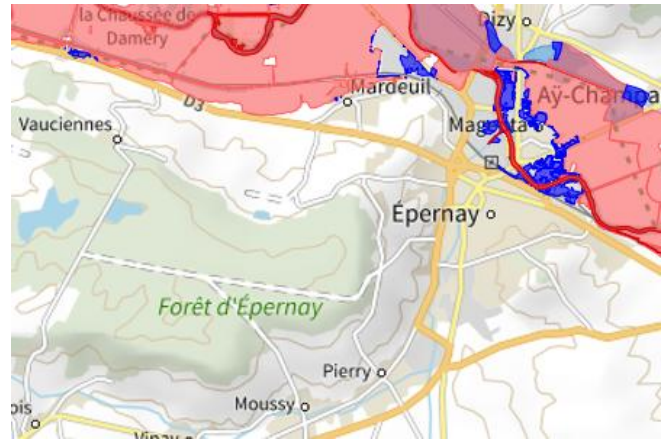
Risque d'inondation sur Epernay

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :



PPRN : PPRi Marne aval - secteur Epernay CAECPC

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Marne aval - secteur Epernay CAECPC a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 12/10/2017

Date d'approbation : 15/02/2022

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : La Marne (secteur d'Epernay) - PPR Epernay

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Epernay



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

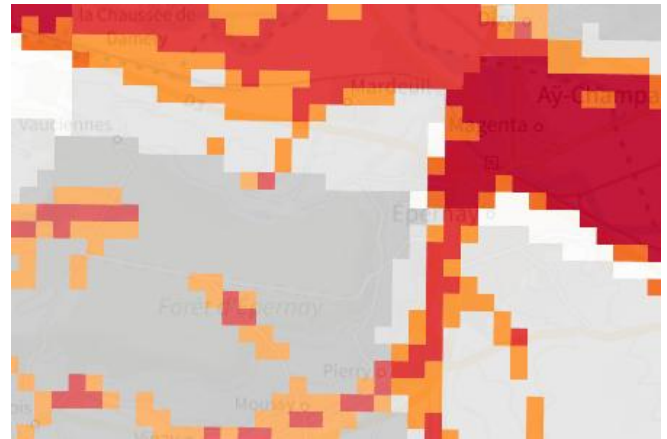
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1401747A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2013	24/01/2014
INTE0600952A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/06/2006	08/12/2006
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800027A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/08/1997	18/02/1998
INTE9500169A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	06/05/1995
EOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988
EOZ8800025A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/03/1988	19/06/1988
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Epernay

R Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

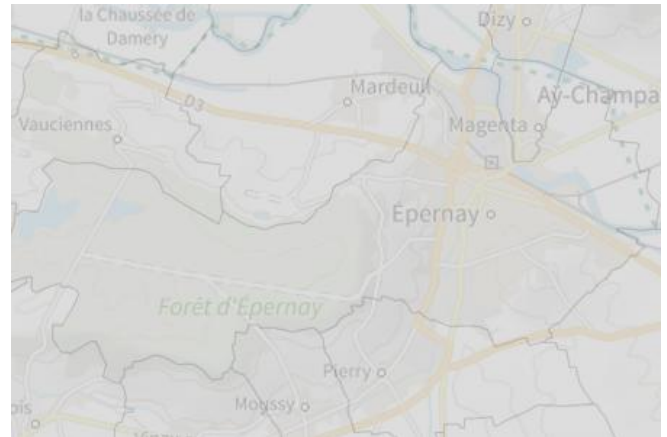
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Epernay

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Epernay

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

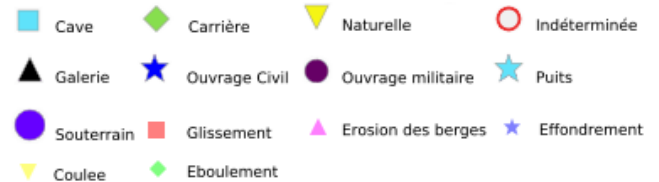
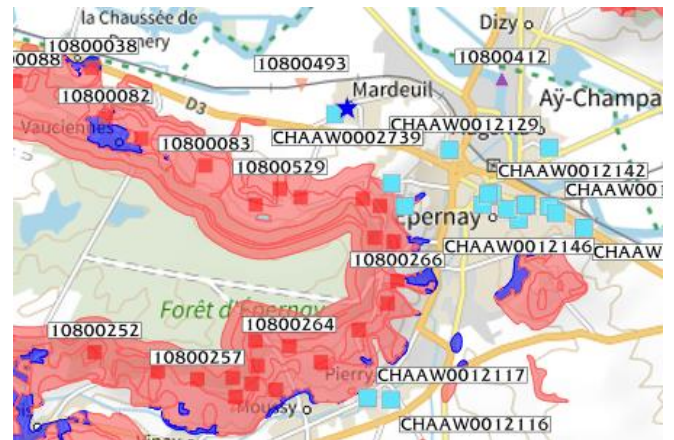
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : PPRn GT - Vallée Marne - T1 ; T2

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRn GT - Vallée Marne - T1 ; T2 a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 03/04/2003

Date d'approbation : 05/03/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

[Glissement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Risque de mouvements de terrain sur Epernay

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

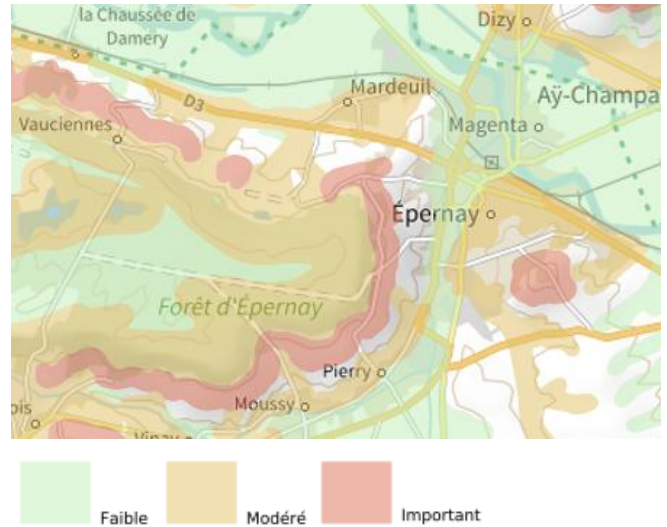
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Épernay

R Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



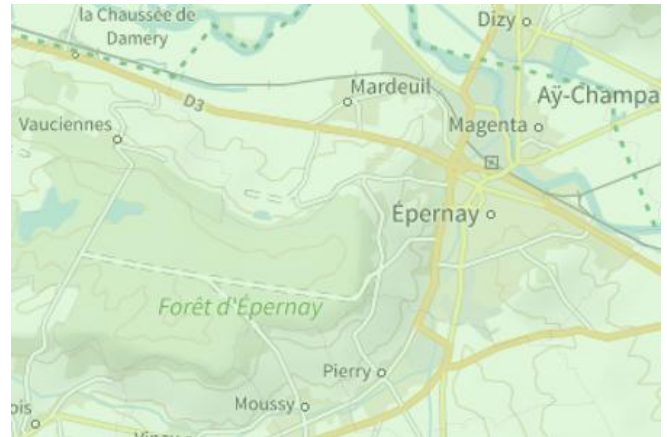
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Epernay

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Épernay

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

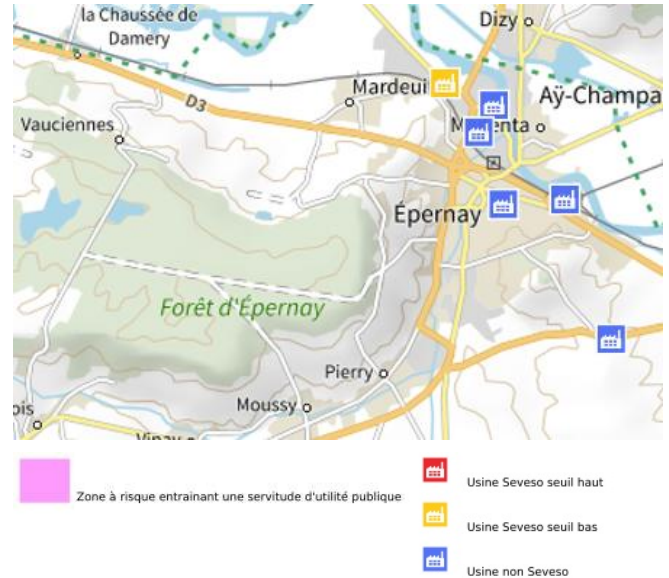
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CSGV	Seveso seuil bas

4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
VIRAX SA	Non Seveso
LEGRAS	Non Seveso
MHCS - CUVERIE BERNON	Non Seveso
SME	Non Seveso

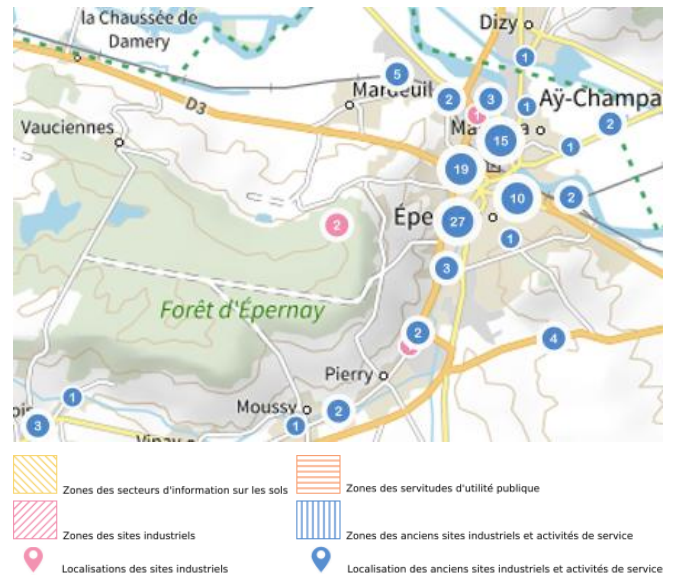
Risque de pollution des sols sur Epernay

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 3 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 124 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Epernay

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM51**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

5 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10800046	Glissement	Bois de la Jobarde
10800266	Glissement	Bois de la Jobarde
10800267	Glissement	Capinet
10800268	Glissement	Martinet
10800269	Glissement	Le Bois du Chêne

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

16 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
CHAAW0012121	cave	DEUTZ
CHAAW0012129	cave	GH MARTEL
CHAAW0012130	cave	ESTERLIN
CHAAW0012131	cave	ELLNER
CHAAW0012136	cave	DEVAUX
CHAAW0012137	cave	Achille PRINCIER
CHAAW0012138	cave	Boizel
CHAAW0012139	cave	De Venoge
CHAAW0012140	cave	De Castellane
CHAAW0012142	cave	Perrier Jouet
CHAAW0012144	cave	Leclerc Briant
CHAAW0012145	cave	Demoiselle
CHAAW0012146	cave	Pol Roger
CHAAW0012147	cave	Mercier
CHAAW0012149	cave	Moet et Chardon
CHAAW0012182	cave	GouletGeorges

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000761201	DEPOSANTE DE MATIERES DE VIDANGE D'EPERNAY	En cours
SSP000959801	ETS ROHRBACHER	En cours
SSP000977901	SME (Société Métallurgique d'Epernay)	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

124 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4085271	SOGESSAE	En arrêt	
SSP3836970	agence EDF GDF	Indéterminé	
SSP3835994	Usine de matériel pour l'industrie du	En arrêt	
SSP3835993	Usine de bouchons	Indéterminé	
SSP3835992	Fabrique d'engins de manutention	En arrêt	
SSP3835991	Scierie	Indéterminé	
SSP3835990	Usine de bouchons	Indéterminé	
SSP3835989	Usine de bouchons	Indéterminé	
SSP3835988	Usines de machines industrielles	Indéterminé	
SSP3835987	Usine de machines viticoles	Indéterminé	
SSP3835986	Garage	En arrêt	
SSP3835985	Verrerie	En arrêt	
SSP3835984	Sucrierie	Indéterminé	
SSP3835983	Décharge	Indéterminé	
SSP3835982	Décharge	Indéterminé	
SSP3835981	Décharge	En arrêt	
SSP3835980	Décharge	Indéterminé	
SSP3835979	Dépôt d'os	En arrêt	
SSP3835978	Dépôt de sulfure de carbone	En arrêt	
SSP3835977	Dépôt d'engrais provenant de matières	Indéterminé	
SSP3835976	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3835975	Dépôt de matières de vidange et station	Indéterminé	
SSP3835974	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3835973	Entreprise de Transports	Indéterminé	
SSP3835972	Dépôt de produits	Indéterminé	
SSP3835971	Ferrailleur	Indéterminé	
SSP3835970	Garage et desserte de carburants	Indéterminé	
SSP3835969	D.L.I	En arrêt	
SSP3835968	Fabrique d'équipements électriques	En arrêt	
SSP3835967	Garage	Indéterminé	
SSP3835966	Fabrique de capsules	En arrêt	
SSP3835965	Teinturerie	En arrêt	
SSP3835964	Fabrique d'accessoires d'emballage de	En arrêt	
SSP3835963	Fabrique de bouchons	En arrêt	
SSP3835962	Garage	En arrêt	
SSP3835961	Garage	Indéterminé	
SSP3835960	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3835959	Ese de transports et de vidanges	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3835958	Usine de bouchons	Indéterminé	
SSP3835957	Dépôt de chiffons, peaux, cuirs et vieux	En arrêt	
SSP3835956	Dépôt de chiffons, peaux, cuirs et vieux	En arrêt	
SSP3835955	D.L.I	En arrêt	
SSP3835954	Ets de transports	En arrêt	
SSP3835953	Fabrique de bouchons	En arrêt	
SSP3835952	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3835951	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3835950	Atelier de menuiserie de bâtiment	En arrêt	
SSP3835949	Fabrique de bouchons	En arrêt	
SSP3835948	Garage	Indéterminé	
SSP3835947	Dépôt de gaz combustibles liquéfiés.	En arrêt	
SSP3835946	Usine de construction mécanique	Indéterminé	
SSP3835945	Fabrique d'ouvrages en métaux	En arrêt	
SSP3835944	Atelier d'accessoires d'emballage pour	En arrêt	
SSP3835943	Garage	Indéterminé	
SSP3835942	Ateliers de constructions mécaniques	En arrêt	
SSP3835941	Atelier de réparation de motocycle.	En arrêt	
SSP3835940	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3835939	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835938	Station service	En arrêt	
SSP3835937	Garage	En arrêt	
SSP3835936	Fabrique d'accessoires pour l'emballage	Indéterminé	
SSP3835935	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3835934	Usine de produits chimiques	En arrêt	
SSP3835933	Usine de produits divers	Indéterminé	
SSP3835932	Fabrique de contreplaqué	En arrêt	
SSP3835931	Station Esso; Garage + travail des	Indéterminé	
SSP3835930	Serrurerie	En arrêt	
SSP3835929	Fabrique de cycles.	En arrêt	
SSP3835928	Atelier de serrurerie, grilles et	En arrêt	
SSP3835927	Usine frigorifique	En arrêt	
SSP3835926	Fabrique de bouchons	En arrêt	
SSP3835925	Garage	En arrêt	
SSP3835924	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP3835923	D.L.I	Indéterminé	
SSP3835922	Ateliers de construction de charpentes	En arrêt	
SSP3835921	Usine de bouchons	En arrêt	
SSP3835920	Atelier de charpente et menuiserie	En arrêt	
SSP3835919	Teinturerie	En arrêt	
SSP3835918	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3835917	Fabrique d'enveloppes de paille.	Indéterminé	
SSP3835916	Centrale électrique	Indéterminé	
SSP3835915	Garage + distribution et production de	Indéterminé	
SSP3835914	Garage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3835913	Fabrique de bouchons	En arrêt	
SSP3835912	Carrosserie	En arrêt	
SSP3835911	Stockage et distribution d'équipements	Indéterminé	
SSP3835910	Fabrique d'enveloppes de paille	En arrêt	
SSP3835909	D.L.I	En arrêt	
SSP3835908	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835907	Usine de dénaturation d'alcool.	Indéterminé	
SSP3835906	Garage	Indéterminé	
SSP3835905	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835904	Atelier de recahoutchoutage ; Usine de	En arrêt	
SSP3835903	Garage Station service	En arrêt	
SSP3835902	Garage	En arrêt	
SSP3835901	Imprimerie	En arrêt	
SSP3835900	Usine de produits chimiques	En arrêt	
SSP3835899	Sté d'accessoires d'emballage de	En arrêt	
SSP3835898	D.L.I	Indéterminé	
SSP3835897	Fabrique de brosses	Indéterminé	
SSP3835896	Dépôt de chiffons, os, et métaux	En arrêt	
SSP3835895	Garage	Indéterminé	
SSP3835894	Filature	Indéterminé	
SSP3835893	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835892	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835891	Fabrique de bouchons	Indéterminé	
SSP3835890	Garage	Indéterminé	
SSP3835889	Menuiserie industrielle, DLI	Indéterminé	
SSP3835888	Atelier de séchage de peinture	Indéterminé	
SSP3835887	Fabrique de bennes et remorques	Indéterminé	
SSP3835886	Fabrique de capsules et de matériel	En arrêt	
SSP3835885	Station service AVIA	En arrêt	
SSP3835884	D.L.I.	Indéterminé	
SSP3835883	Fabrique d'outillage et de machines-	Indéterminé	
SSP3835882	Garage	Indéterminé	
SSP3835881	Station service	En arrêt	
SSP3835880	Station service	Indéterminé	
SSP3835879	Serrurerie; Station service	Indéterminé	
SSP3835878	Atelier de carrosserie et de peinture	Indéterminé	
SSP3835877	Garage	Indéterminé	
SSP3835876	Fabrique de carton ondulé, DLI	Indéterminé	
SSP3835875	Atelier de nettoyage de pièces	Indéterminé	
SSP3835874	D.L.I	En arrêt	
SSP3835873	Fabrique de capsules	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle